

N°21

Date de publication
26 juin 2024

Date d'observation
24 juin 2024

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Mais

Les maïs sont entre le stade 8 feuilles et 14 feuilles.

Cette semaine, la pression des ravageurs est moins visible avec la pousse du maïs. Confirmation du début du vol de pyrale conformément aux sommes de températures observées et d'héliothis pour l'Allier et le Puy-de-Dôme.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une **chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles** (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,...). Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui **contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures**. Plus d'informations [ICI](#).

- **La note abeilles sauvages :**



La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde. Elles incluent les bourdons. Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : **le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent**. Plus d'information [ici](#).

- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures** ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants. Pour plus d'informations : [LIEN](#)

- **La note Flore bords de champs :**



La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques**. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.



Résistance aux fongicides sur céréales à paille

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 | Ecophytopic](#)

Ambrosie : une adventice dangereuse pour la santé

[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE \(ambrosie-risque.info\)](#)

Datura : une plante envahissante en AuRA

[LIEN FICHE DATURA \(chambres-agriculture.fr\)](#)

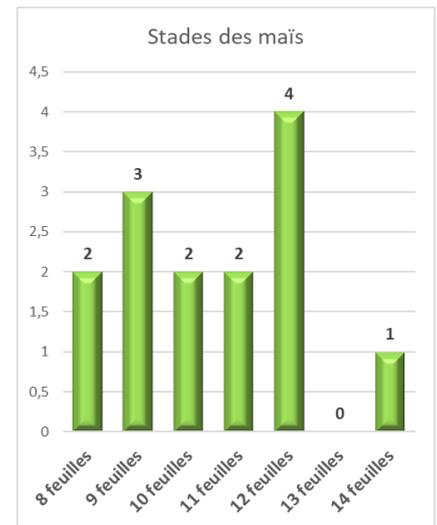


Maïs

Stade et état des cultures

Cette semaine, nous avons 14 parcelles ayant fait l'objet d'observations.

Les maïs semences sont entre 8 et 9 feuilles et les maïs grain entre 10 et 14 feuilles



Ravageurs

Bilan des observations

- **Taupin**

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible du semis au stade 8 feuilles, toutes les parcelles dépassent le stade de sensibilité.

- **Oscinies**

Identification : décolorations jaunes longitudinales, morsures, traces d'alimentation parallèles à la nervure centrale, elles entraînent des déformations de feuilles, l'extrémité des feuilles du cornet peut rester accolée (symptôme feuilles du cornet en anse de panier), tallage (photo 1).

Observations : 5 parcelles observées cette semaine, avec quelques traces.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur.

Période sensibilité de la culture : entre le semis et le stade 8-10 feuilles.



Photo 1



Analyse indicative du risque : présence assez faible cette semaine, de plus la majorité des parcelles a dépassé la période de sensibilité sauf les maïs semences.

- **Ambrosie & Datura**

La destruction de l'Ambrosie est obligatoire du fait du caractère hautement allergène de son pollen.

- Pour plus d'information sur les Ambrosies le lien suivant regroupe les chiffres clés de sa présence dans la filière agricole ainsi que des conseils de reconnaissance et gestion de cette adventice : [Fiche Ambrosie](#)

La présence de graines de datura dans les matières premières de l'alimentation animale est réglementée. En effet, les graines contiennent des alcaloïdes tropaniques, molécules très toxiques.

➤ Pour plus d'information sur le Datura suivre le lien vers la fiche technique suivante : [Fiche Datura](#)

Modèle de prévision du vol de pyrale (somme de température base 10 modèle INRA)

Les sommes de températures du 1er janvier au 10 juin 2024 (source météo-France), restent dans la moyenne des 10 dernières années.

La sortie des pyrales est possible dès 400 à 450 DJ (degrés Jour) base 10, le stade 450 DJ sera atteint cette fin de semaine pour les secteurs les plus précoces comme Clermont-Fd, Issoire Isle-et-Bardais et la ferté-Hauterive voir graphique par secteur ci-dessous.

La pose des trichogrammes est programmée entre le 19 et le 25 juin en fonction des distributeurs

• Pyrale

Identification : le papillon mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaune pâle. (photo 2).



*Pyrale du maïs
photo arvalis*

Photo 2

Observations : Sur les 11 parcelles observées cette semaine, 4 parcelles présentent des captures (3 Allier, 1 Puy-de-Dôme) dont 1 parcelle à St-Pourçain-sur-Besbre avec 11 papillons capturés.

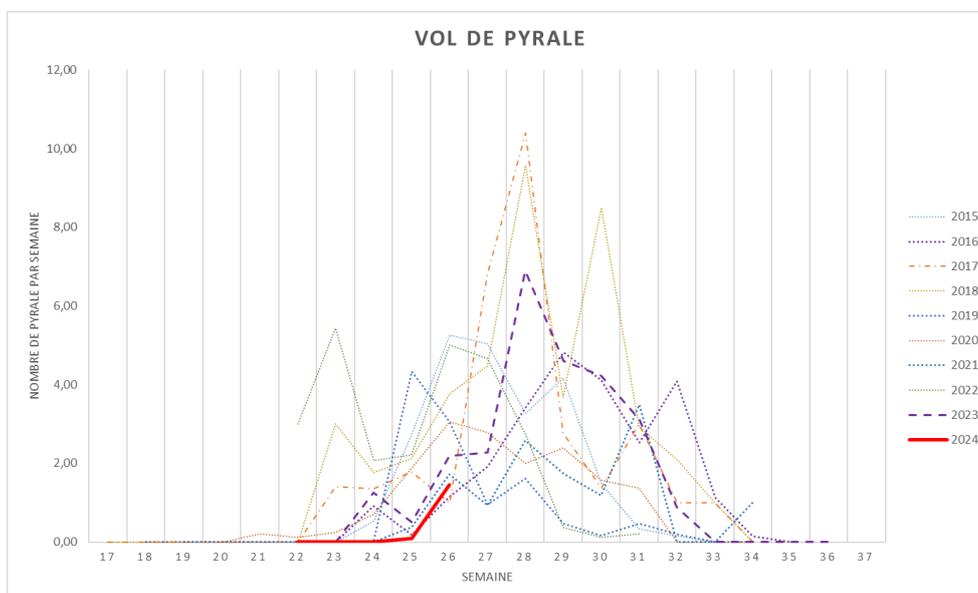
Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur, mais les zones avec dégâts l'année précédente sont particulièrement exposées.

Période sensibilité de la culture : dès que les sommes de températures sont atteintes, et le vol engagé, sur maïs levés.

Analyse indicative du risque : Le vol de pyrales est confirmé cette semaine avec des captures significatives sur certains secteurs. A ce stade du vol le risque reste faible.



Vols de pyrales pluriannuels



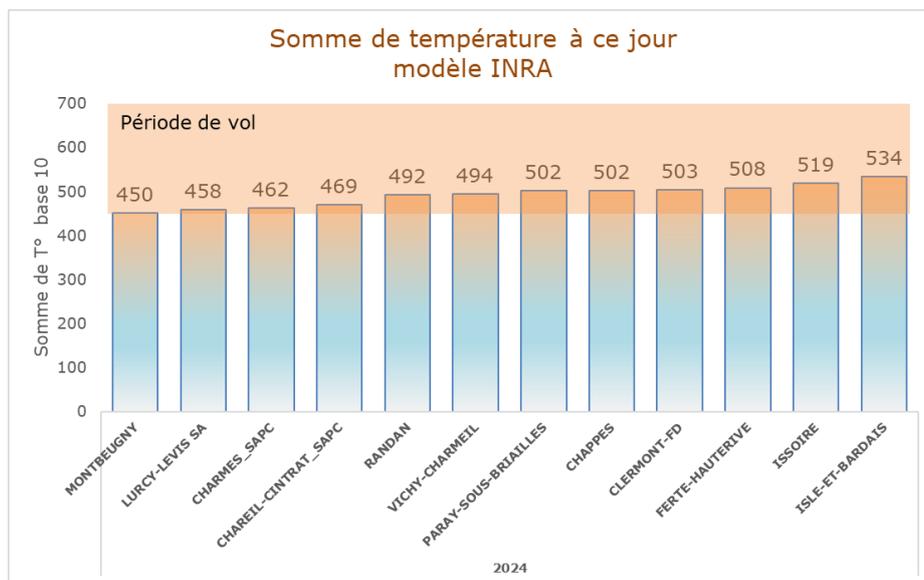
Solution de biocontrôle

La femelle du trichogramme pond ses œufs directement dans les œufs de son hôte, empêchant ainsi la naissance des chenilles ravageuses. Le lâcher de trichogrammes doit être réalisé au tout début du vol de pyrale, afin de limiter la proportion d'œufs de pyrale viables. Les diffuseurs déposés sur les plantes contiennent des œufs à différents stades. La sortie échelonnée des trichogrammes adultes permet ainsi de mieux couvrir la période de ponte des pyrales.

Modèle de Prévision du vol de pyrale (somme de température base 10 modèle INRA)

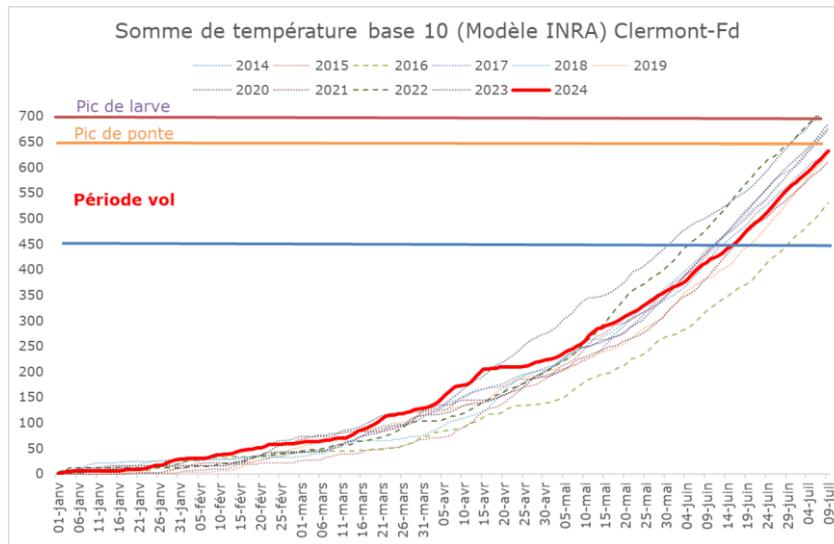
Les sommes de températures du 1^{er} janvier au 15 juin 2024 (source météo-France) sont maintenant un peu en dessous de la moyenne sur 10 ans.

La sortie des pyrales est possible dès 400 à 450 DJ (degrés Jour) base 10, le stade 450 DJ est atteint pour tous les secteurs.

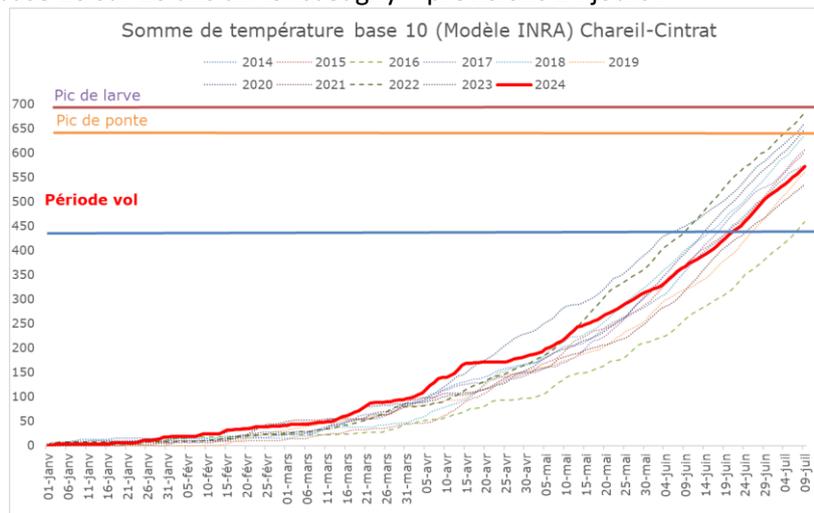


Prévisions de vol au 09 juillet

Somme de températures base 10 sur 10 ans à Clermont-Fd + prévisions 14 jours :



Somme de températures base 10 sur 10 ans à Montbeugny + prévisions 14 jours :



- **Héliothis**

Identification : l'héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, (phoro 3) avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches.



Papillon d'héliothis Photo 3

Un papillon a été capturé sur une parcelle de l'Allier et 7 sur une parcelle du Puy-de-Dôme.

Analyse de risque : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des jeunes organes fructifères par une culture et de fortes températures, est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis.



Seuil indicatif de risque : Les maïs ne sont pas encore en période de risque.

Puceron Sitobion avenae et Metopolophium dirhodum :

Identification : *Metopolophium dirhodum* est un puceron allongé, caractérisé par une bande longitudinale vert foncé sur le dos, avec des antennes vert clair et des cornicules blanches. Le puceron *Sitobion avenae* se distingue par la couleur noire de ses cornicules.

Reconnaissance des pucerons sur maïs

<i>Sitobion avenae</i>	<i>Metopolophium dirhodum</i>	<i>Rhopalosiphum padi</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Cornicules et antennes noires • Couleur non caractéristique 	<ul style="list-style-type: none"> • Cornicules et antennes claires • Vert (ou jaune) • Bande longitudinale foncée 	<ul style="list-style-type: none"> • Vert foncé avec taches rougeâtres à l'insertion des cornicules. • Forme globuleuse



Pucerons Sitobion avenae



Pucerons Metopolophium dirhodum

Observation : Une faible présence des 2 pucerons est observée sur 2 parcelles de l'Allier (secteurs de Lurcy-Lévis et de Limoise).

Analyse de risque : En cas de pullulation sur les feuilles du haut de la plante lors de la fécondation des épis, le miellat peut recouvrir les soies et empêcher toute fécondation. Mais en général, *Sitobion avenae* disparaît avant la sortie des soies.



Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible autour de la floraison-fécondation.

Auvergne-Rhône-Alpes

ÉCOPHYTO Tour

Les prochains événements du printemps 2024

Prenez contact avec les animateurs ou avec la chambre régionale d'agriculture pour participer aux événements



Chambre régionale agriculture : virginie.saingery@aura.chambagri.fr
DRAAF : ecophyto.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr



[LIEN](#)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"

